

AFFAIRE No 17

APPEL D'OFFRES POUR LA REFECTION DE L'ETANCHEITE
DU C.A.S.E. DU CHAUDRON

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin de résoudre les problèmes d'infiltrations au C.A.S.E. du Chaudron, des travaux d'étanchéité et de façades sont devenus indispensables.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le Cahier des Charges correspondant ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et, en cas de résultat infructueux, à passer un marché négocié avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE DONNE LECTURE DES AVIS DES COMMISSIONS.

Commissions des Travaux Publics et E.C.T.L.

Elles sont favorables.

Commission des Finances

La dépense est prévue au Budget de 1988.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 24 JUIN 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

